



Le Bulletin d'adhésion

Adhésion pour l'année civile 2020 : 120€ / Individuel, et 1200€ / Entreprise

Adhésion entreprise :

Adhésion individuelle :

L'adhérent

Prénom-Nom du titulaire:

Entité-Fonction :

Mail-Téléphone :

L'adhérent suppléant

Prénom-Nom du suppléant:

Entité-Fonction :

Mail-Téléphone :

L'adhésion 2020 Bon pour acceptation et signature-Date :

Modes de règlement

Par chèque à l'ordre de *Le LabRC*.

En précisant au dos du chèque le nom du titulaire ou suppléant ce qui permettra de rattacher le règlement au membre concerné.

Par virement bancaire : Agence BNP PARIBAS BALLANCOURT

Code banque : 30004

Code Agence : 01679

Numéro de compte : 00010054724

Clé : 07

Principes d'adhésion

Le montant de l'adhésion annuelle est fixé par le Bureau pour l'année civile.

Les cotisations annuelles restent acquises à l'association en cas de démission ou d'exclusion de l'association.

Les cotisations sont affectées à l'adhésion d'une personne morale ou physique et ne peuvent être transférées.

Les nouvelles adhésions sont soumises à l'approbation des membres du Bureau.